

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Descriptif du métier

L'éducateur spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Son intervention, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, s'effectue conformément au projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction des champs de compétences qui sont les leurs dans un contexte institutionnel ou un territoire.

L'éducateur spécialisé aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagné et élabore son intervention en fonction de son histoire et de ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

La formation

La formation est répartie sur 3 ans. Elle comprend en alternance :

1.450 heures de formation théorique autour de 4 Domaines de Formation :

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (450 h)
- DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (500 h)
- DF 3 : Communication professionnelle en travail social (250 h)
- DF 4 : Implication dans les dynamiques partenariales et institutionnelles (250 h)

15 mois de stage, découpés en 3 stages, en cohérence avec l'architecture pédagogique, dont : deux stages courts (entre 2 et 3 mois) et un stage long (10 mois).



Conditions d'accès

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission à la formation, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Être titulaire de l'un des titres admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;
- Être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV ;
- Être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical de niveau au moins égal au niveau IV ;
- Avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau organisé par les Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ;
- Être titulaire du diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture, du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance », du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale, et de justifier de trois ans d'expérience dans le champ de la petite enfance.

Et dans tous les cas, être reçus aux épreuves de sélection organisées par chaque centre de formation.

La formation peut être réalisée par la voie directe (statut étudiant ou demandeur d'emploi en formation) ou en situation d'emploi (salarié dont le contrat d'apprentissage).

Le diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est accessible par la voie traditionnelle de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE- totale ou partielle).

Certification / Validation

La fin de la formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, de Niveau III, délivré par le Rectorat (Ministère de l'Education Nationale).

L'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé ouvre un droit à l'obtention de 180 ECTS (Crédits européens) en vue de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

Poursuite d'études

Accès à l'enseignement supérieur (180 ECTS = grade de licence).

Autres formations socio-éducatives de niveau 3 (dispense d'un tiers de la formation).

Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
accueil.isle@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 01 40 52
Responsable du pôle formations éducatives :
Séverine LONJON
Secrétaire pédagogique :
Lydie MARTY

Coût de la formation 2017-2018

Frais	
Sélection	205 €
Formation initiale (inscription et scolarité)	612 € (pour l'année 2017/2018)
Formation en cours d'emploi	21 387,50 €

Septembre 2016

